



CHARGE ANTIGLISSANTE

Définition

Poudre à base de polyéthylène haute densité permettant de réaliser des sols antiglissants.

Peut-être incorporée dans tout type de peinture et vernis, que ce soit en phase aqueuse ou en phase solvant, sur système filmogène uniquement : **DIAMANT** finition, **FUNGET Sol Hydro**, **FUNGET Sol**, **FUNGET Pox'O**, **FUNGET Pox'S**, **FUNGEThane 100**, **FUNGEThane 110**, **FUNGEThane 120**, **VITRI Pox**, **VITRI Sol Hydro** et **VITRI Sol**.

Domaines d'emploi

- Industrie,
- Halls d'exposition,
- Surfaces de stockage,
- Allées de circulation...

Mise en oeuvre

La charge antiglissante doit être incorporée sous agitation lente (300/500tr/mn) dans la peinture ou le vernis.

Dans le cas d'un revêtement bi composants, la charge antiglissante sera incorporée dans la base avant l'ajout du durcisseur.

Conditionnement & stockage

Dose de 400 g pour 15 litres à 20 kg de peinture.

Dose de 80 g pour 3 litres à 5 kg de peinture.

CRAINT LE GEL.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert et stocké dans un local sec et tempéré.

6
DIVERS



CHARGE ANTIGLISSANTE

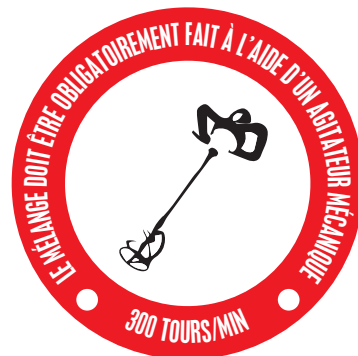
DIVERS

Caractéristiques Techniques

Bonne résistance mécanique.

Bonne résistance à l'abrasion.

Reste en suspension dans la peinture, ne sédimente pas.



Précautions d'Emploi

Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité.

FUNGET
PEINTURES ET RÉSINES

Date de mise à jour : juin 2016. Annule et remplace les fiches précédentes correspondantes au même produit. Elle s'adresse à des professionnels qui s'engagent à les utiliser selon les règles de l'art (se référer aux normes du DTU 59.3). Prière de consulter les fiches de données de sécurité.